



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 22/01/2020

Présents :

- M. René LATAPIE
- Mmes Christine CAZALAS – Christine FACHAN – Nicole ISAC – Marie-Claude TARTAS
- MM. Gérard ARBERET – Jean-Patrick BOUCHEDE – Mohamed EL MAADIOUI – Hubert FORESTIER – Robert ISAC – Frédéric PAUPERT – Michel RODRIGUEZ – Philippe URBAN

Absent excusé :

- M. Stéphane BERNE

1 – Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 03 novembre 2019

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Intervention du Président

Le Président présente ses vœux aux membres du Comité Directeur pour cette nouvelle année.

Notre mandat se clôture au mois de juin.

Après réflexion et prise de contact avec les Présidents de clubs, René Latapie a décidé de présenter une liste à la prochaine **Assemblée Générale du 27 juin 2020**.

3 – Montant du deuxième forfait D4

Le forfait général en Départementale 4 s'applique au troisième forfait (voir règlement des Compétitions Séniors).

Le Président de la Commission des Litiges et Discipline demande de fixer le montant du 2^{ème} forfait à 70 € pour cette division.

Le Comité Directeur valide ce montant à l'unanimité.

4 – Procès-Verbal des Litiges

Le Président de la Commission des Litiges et Discipline demande de faire paraître le PV des Litiges sur Footclubs, ou de supprimer les noms des personnes suspendues s'il est mis en ligne sur le site du District.

Le Comité Directeur décide d'adopter la 2^{ème} solution.

5 – Demande de subvention pour la classe sportive de Sarsan

Le Comité Directeur reconduit une aide de 1 000 € au club du FC Lourdes XI pour la saison 2019 - 2020.

Un compte rendu de la saison écoulée doit être envoyé au District pour verser cette demande de subvention au club.

6 – Statut de l'Arbitrage

Le Procès-Verbal du Statut de l'Arbitrage concernant la situation des clubs au 31 janvier 2020 est validé et sera envoyé à la LFO avant fin février 2020.

7 – Réunion mi saison pour la catégorie U13

Cette réunion s'est déroulée le 15 janvier 2020.

Les statistiques font apparaître une baisse de 15% environ chez les garçons et une augmentation de 25% chez les filles.

Le nombre d'équipes diminue de 13% par rapport à la saison précédente.

Au total nous avons 8 équipes en Niveau 1, 20 équipes en Niveau 2 et 12 équipes en Niveau 3.

Soixante-six personnes interviennent dans l'encadrement dont seulement 3 féminines (4,5%).

8 – Formation des éducateurs

Les modules sont désormais gérés par la LFO mais organisés par le District.

Module U13 : 24 participants

Module U11 : 25 participants

Module U7 : 19 participants

Soixante-huit éducateurs ont été formés au cours du mois de janvier.

9 – Réunion clubs féminins

Après étude du courrier du SC Sarrancolinois, le Comité Directeur a décidé d'organiser une réunion avec les Présidents et les éducateurs de nos sept clubs féminins.

10 – Challenge du Fair Play

Le classement du Challenge du Fair Play pour les différentes catégories sera publié à la date du 27 janvier 2020.

11 – Réunion par secteur

Elles se dérouleront les 06 et 13 février 2020.

Les clubs de Bazillac et des Boutons d'Or Ger organiseront ces deux soirées.

12 – Développement du Futsal « Loisir »

Huit équipes participeront à ces soirées et permettront de développer la pratique du Futsal et Football Loisir pour les prochaines saisons.

13 – Règlement U13 Niveau 1

Le Comité Directeur approuve le règlement U13 Niveau 1 dont la compétition débutera fin février 2020. Toutes les rencontres seront arbitrées par des arbitres officiels comme la saison dernière.

14 – Commission des Litiges et Discipline et commission d'Appel.

À la demande du Président du District et afin d'améliorer le fonctionnement des Commissions, le Directeur Général Adjoint de la F.F.F., Jean LAPEYRE participera à une soirée débat le 28/02/2020 au siège du District.

Les membres des Commissions des Districts des Hautes-Pyrénées, du Gers et des Pyrénées Atlantiques participeront à cette soirée où l'aspect règlementaire sera largement débattu.

Le Secrétaire Général

Robert ISAC